

Dumas protecteur de Limas, plus grand fripon de l'Isle de France  
Poivre au ministre, le 29 juin 1768.

-----  
Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/22, f°154.  
=====

A l'Isle de France le 29 juin 1768

N°83. Justice.

Duplicata par le vaisseau *la Paix*

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de vous parler dans ma lettre n°62, en date du huit du courant, de l'affaire du nommé Muguet, dit Limas, qui a eu la témérité d'aller attaquer un conseiller dans sa propre maison et de l'insulter en raison de ses fonctions. Cet homme a été banni pour trois ans hors du ressort par arrêt du Conseil, il était condamné à rester en prison jusqu'à sa sortie de l'île. Par condescendance pour le Comandant qui n'a cessé de protéger ce mauvais sujet, quoique reconnu pour tel par toute la colonie, on avait consenti à ce qu'il tint prison dans une maison particulière gardée par une sentinelle. Au moment du départ du *Laverdy*, cet homme s'est échappé, et personne ne doute ici que ce ne soit M. Dumas qui l'ait fait évader. Ce Muguet, dit Limas, doit à tout le monde, il a beaucoup d'argent de dépôt ; dès le moment de sa détention, une foule de créanciers se sont présentés, il leur a soustrait tous ses effets. Il n'a pas été possible d'obtenir de lui un bilan de l'état de ses affaires ; pressé par la justice, il a donné de fausses déclarations, des états faux de ses dettes actives et passives, il s'est montré le plus grand fripon de l'île. Les officiers de la Troupe nationale indignés de voir un tel homme dans leur corps ont demandé à M. Dumas de le faire quitter l'uniforme. C'est dans ce moment même que le Commandant lui a envoyé sa commission d'officier dans sa prison. La colonie a si mauvaise opinion de M. Dumas qu'elle pense généralement que le Commandant a fait embarquer furtivement ledit Muguet, surnommé Limas, et qu'il est capable de l'avoir même chargé de ses paquets et commissions pour France. Je n'en serais pas étonné après l'avoir vu charger successivement de ses paquets les sieurs Martin et Géraud. Il y a dans la conduite de M. Dumas un aveuglement inconcevable.

Le désordre arrive à son comble, je vous prie, Monseigneur, de ne pas perdre un instant pour y remédier. Sur ce pied où sont aujourd'hui les choses, je m'attends aux plus grands excès de la part de M. Dumas.

Je suis avec respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port Louis Isle de France

Le 29 juin 1768

\* \* \*